

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LE GITE tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II - Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble qui n'appellent pas de notre part de commentaires particuliers. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.


Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents et membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Roubaix
Le 2 Juin 2008



Jacques ODOUARD
Commissaire aux comptes
Inscrit sur la liste de la
Cour d'Appel de Douai.



BILAN CONSOLIDE ACTIF	Au 31/12/2007		31/12/2006
	Durée (en mois)..... 12		12
	Brut	Amort. et provisions	Net
Actif immobilisé			
Immobilisation incorporelles	28 791,92	22 189,74	6 602,18
Applications - Brevets	28 791,92	22 189,74	6 602,18
Immobilisations corporelles	7 591 291,03	2 985 783,10	4 605 507,93
Terrains	137 854,90	0,00	137 854,90
Constructions	4 421 978,52	1 437 489,42	2 984 489,10
Agencements, installations	1 336 047,41	767 564,79	568 482,62
Installations technique - Matériel et outillage	535 851,34	460 923,77	74 927,57
Matériel de transport	371 664,30	140 460,92	231 203,38
Matériel et mobilier	364 877,69	179 344,20	185 533,49
Travaux en cours	423 016,87	0,00	423 016,87
Immobilisations financières	53 248,83	0,00	53 248,83
Autres titres immobilisés	48 668,00		48 668,00
Dépôts et cautionnement	4 580,83		4 580,83
Total I	7 673 331,78	3 007 972,84	4 665 358,94
Actif circulant			
Stocks et en cours	0,00		0,00
Stocks et en cours	0,00		0,00
Créances	1 599 343,75	0,00	1 599 343,75
Fournisseurs et comptes rattachés	5 165,44		5 165,44
Organismes payeurs	1 541 388,08		1 541 388,08
Personnel et comptes rattachés	307,50		307,50
Dettes fiscales et sociales	47 495,10		47 495,10
Autres créances (produits à recevoir)	3 200,01		3 200,01
Débiteurs divers	1 787,62		1 787,62
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00
Disponibilités	1 243 536,43		1 243 536,43
Banques	1 228 283,26		1 228 283,26
Caisses	15 253,17		15 253,17
Comptes de régularisation Actif	7 203,00		7 203,00
Charges constatées d'avance	7 203,00		7 203,00
Total II	2 850 083,18	0,00	2 850 083,18
Charges à répartir sur plusieurs exercice			0,00
Total III	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	10 523 414,96	3 007 972,84	7 515 442,12

ASSOCIATION " LE GITE "

Au Durée (en mois)	31/12/2007 12 Net	31/12/2006 12 Net
BILAN CONSOLIDE PASSIF		
Fonds propres		
Réserves Associatives	2 126 638,33	2 094 207,06
Fonds associatifs sans droit de reprise	641 455,38	641 455,38
Report a nouveau Association	1 452 751,68	1 036 532,82
Résultat de l'exercice Association	32 431,27	416 218,86
Réserves statutaires et réglementées	2 007 955,59	2 361 280,31
Réserve affectée à l'investissement	50 000,00	50 000,00
Réserve de trésorerie	445 053,63	445 053,63
Réserve pour reconstitution des congés payés	-198 183,72	-198 183,72
Report a nouveau Autorités de contrôle	1 297 909,88	794 345,72
Résultat de l'exercice Taxe d'apprentissage	-19,83	12,06
Résultat de l'exercice Autorités de contrôle	-356 357,08	503 552,10
Subventions d'investissement non renouvelable	731 559,36	731 559,36
Différences sur réalisation d'éléments d'actif	37 993,35	34 941,16
Total I	4 134 593,92	4 455 487,37
Provisions pour risques et charges		
Provision pour congés payés		0,00
Provisions pour litiges	76 570,43	19 200,64
Provisions pour travaux		0,00
Total II	76 570,43	19 200,64
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	114 759,18	245 313,53
Total III	114 759,18	245 313,53
Dettes		
Emprunts et dettes financières	924 893,53	1 027 668,58
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	924 893,53	1 027 668,58
Dettes de fonctionnement	2 264 625,06	1 923 452,49
Fournisseurs et comptes rattachés	402 288,69	292 917,04
Organismes payeurs (dont avances)	1 102 390,35	904 374,09
Personnel et comptes rattachés	363 075,66	349 695,73
Dettes fiscales et sociales	381 975,78	360 917,04
Charges a payer	0,00	732,18
Créditeurs divers	14 894,58	14 816,41
Comptes de régularisation Passif	0,00	0,00
Produits constatés d'avance		
Total IV	3 189 518,59	2 951 121,07
TOTAL GENERAL	7 515 442,12	7 671 122,61



COMPTE D'EXPLOITATION ET DE RESULTAT
(Consolidé)

Au Durée (en mois).....	31/12/2007 12 Réalisé	31/12/2006 12 Réalisé
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 507 819	8 113 510
Produits des activités Association	985	25 680
Produits des activités établissement de Tourcoing	5 969 708	6 568 508
Produits des activités établissement de Morbecque	1 507 299	1 491 589
Produits taxe d' apprentissage	29 828	27 733
Produits des activités Siège Administratif	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	8 042 303	7 725 989
Achats	509 363	505 656
Services extérieurs	685 438	747 187
Autres services extérieurs	349 216	426 930
Impôts, taxes et versements assimilés	537 289	506 849
Charges de personnel	5 227 766	4 950 332
Autres charges de gestion courante	315 925	270 586
Dotations aux amortissements et provisions	417 305	318 448
RESULTAT D'EXPLOITATION	-534 484	387 522
CHARGES - PRODUITS FINANCIERS	31 657	18 059
Charges financières	47 770	38 605
Produits financiers	79 426	56 664
CHARGES - PRODUITS EXCEPTIONNELS	178 881	514 202
Charges exceptionnelles	144 774	193 940
Produits exceptionnels	323 656	708 143
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-323 946	919 783

↓

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 7 515 442 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de - 323 946 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/01/2007 au 31/12/2007. Ces comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1) Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

- 2) L'Association applique le plan comptable 1982, ainsi, l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité du bien :

- | | |
|--|------------|
| • Constructions gros œuvre | 50 ans |
| • Toiture | 30 ans |
| • Voirie – Réseaux – Divers | 20 ans |
| • Agencements et aménagements des constructions | 15 ans |
| • Matériel et outillage | 5 - 10 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Mobilier de bureau | 5 -10 ans |
| • Construction non décomposées antérieures au 01/01/05 | 25-30 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

+

- 3) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il a été fait application de l'instruction budgétaire et comptable M 22 qui s'applique aux établissements et services sociaux et médicaux sociaux relevant de l'article 314-1 du CASF (instruction codificatrice N°03-021-M22 du 19 mars 2003) et de l'instruction du 17 août de la direction générale de l'action sociale (DGAS/SD5B/2007/319).

Conformément à la nouvelle réglementation comptable des Associations, le résultat de l'exercice 2007 est déterminé selon les règles du plan comptable général. Le résultat comptable sera corrigé de l'excédent enregistré lors de l'exercice N-2 à savoir 501 821 €.

- 4) Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations et, notamment :

- L'amortissement des immobilisations corporelles, excepté le matériel de transport, est calculé à partir du 1^{er} janvier suivant la date d'acquisition du bien
- Nos financeurs ont inclus au cours des exercices antérieurs, dans les prix de journées, un montant destiné à financer l'aménagement et la réduction du temps de travail. Ces ressources ont été comptabilisées dans un compte de fonds dédiés dont le solde s'élève à un montant de 31 883 € au 31 décembre 2007.
- Un montant de 53 566.65 € est repris en provision pour départ en retraite et correspond à l'estimation faite pour les départs d'ici à 3 ans.

Pour information, le montant des retraites à verser pour les personnes de plus de 50 ans au 31/12/07 ayant plus de 25 années d'anciennetés s'élèvent à 156 261.87 €.

- 5) La nouvelle norme sur les actifs applicable au 01 janvier 2007 dans le cadre de l'instruction du 17 août 2007 a été mise en place au cours de l'exercice 2007. Cependant les immobilisations foncières acquises antérieurement au 01/01/2005 n'ont pas été décomposées et leur durée d'amortissement n'a pas été ajustée.

En effet, la dotation aux amortissements qui résulte de l'application des durées d'amortissements à un bien foncier décomposé peut être assimilé à celle obtenue en appliquant le taux moyen pratiqué par l'association tel qu'indiqué au paragraphe 2 ci-dessus.

- 6) La nouvelle instruction du 17 août 2007 relative aux congés payés a été appliquée pour l'exercice 2007. Nous avons donc comptabilisé la variation pour congés payés 2007 dans les comptes de l'établissement.

- 7) Les revenus des valeurs mobilières de placement sont comptabilisés en produits financiers au niveau de l'association et font partie intégrante du résultat.

+